

LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier



- **La responsabilité de la puissance publique**
- **Clausevitz : *De la guerre***
- **La bataille de France dans les airs**



Leopold Mozart avec Wolfgang Amadeus et Maria Anna. Cette aquarelle représentant Mozart père et ses enfants en 1763 est l'un des portraits les plus connus de Carrogis Louis dit Carmontelle.

Avant-propos

Après les transformations effectuées dans le cadre d'*Air 2010*, les réformes de grande ampleur lancées à l'été 2008 soulignent la nécessité de s'adapter à un environnement qui a profondément évolué et évoluera encore dans un monde toujours plus complexe.

S'adapter au milieu est une des qualités fondamentales du chef militaire, qualité qui demande ouverture d'esprit, honnêteté intellectuelle et courage des remises en question, mais ne peut s'affirmer que sur la base de vastes connaissances. C'est ce à quoi le Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air) souhaite contribuer au travers des *Carnets du Temps*, en apportant une matière riche et variée visant à affermir la culture générale des capitaines du XXI^e siècle. En effet, il faut rester convaincu que « ...*la véritable école du commandement est la culture générale...* » (général de Gaulle : *Vers l'armée de métier*).

Les *Carnets du Temps* poursuivent ainsi leur objectif d'apporter aux jeunes officiers que vous êtes un fonds culturel indispensable, constitué de trois cents idées maîtresses relevant de onze domaines majeurs. Pour ce faire, le CEMS Air est aidé par un comité pédagogique composé de personnalités éminentes des mondes académique, diplomatique, universitaire et de la Défense qu'il convient ici de remercier pour leur précieuse contribution.

Je ne peux que vous encourager à lire régulièrement cette publication, à laquelle le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) participe pour une large part, et qui vous aidera à façonner vous-même les outils dont vous aurez besoin pour faire face aux situations complexes d'un monde toujours incertain.

Colonel Carlos Martinez,
commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur Air



La fin des empires
1947: les Anglais quittent l'Inde

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)
1 place Joffre, 75007 PARIS

Directeur de la publication :
Col Carlos Martinez

Rédacteur en chef :
Lcl Nicolas Naudin

Rédacteur en chef adjoint :
Asp Gaëlle Vigy

Rédacteurs du CESA :
Adc Sylvaine Thébault (R)
Adj Jean-Paul Talimi
Sgt Cassandre Davaic
Sgt Fanny Coffin

Soutien technique :
Cne Denis Poucet
Ltt Muriel Berger

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Cal Stéphanie Pointin

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Cal Julien Biguine
Cal Tatiana Romany

Correspondance :
CEMS Air - BP 43
00445 ARMÉES
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Atelier de photographie et de reproduction de l'armée de l'air (APRAA), 26 boulevard Victor
00450 ARMÉES

Direction de l'APRAA :
Ltt Dominique Birades

Tirage 4 500 exemplaires

Les opinions émises dans les articles n'engagent que la responsabilité des auteurs.

Relations internationales

Le Brésil..... 4

Économie

Les fluctuations de l'activité économique :
les cycles..... 6

Stratégie

La décision stratégique 8

Philosophie

René Girard : la violence collective 10

Géopolitique

L'Iran..... 12

Histoire de l'aéronautique et de l'espace

La bataille de France dans les airs..... 14

Droit et institutions

La responsabilité de la puissance publique..... 16

Sciences

Technologies de l'information
et de la communication 18

Histoire

L'Inde britannique : la fin d'un empire..... 20

Pensée politique

La modernité et l'idéologie 22

La bibliothèque essentielle

Karl von Clausewitz..... 24

Arts

Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791)..... 26

Au fil de la plume 28

Le Brésil

Du qualificatif de « *pays pas sérieux* » qu'aurait utilisé de Gaulle en 1964 lors de son voyage en Amérique latine à l'interrogation de Nicolas Sarkozy sur l'impossibilité « *d'imaginer, aujourd'hui, résoudre les problèmes mondiaux sans le Brésil ?* » lors de sa visite fin 2008, le plus grand pays d'Amérique latine questionne et interpelle.

Membre du quartette des pays émergents, le Brésil s'affirme comme un acteur essentiel de la scène mondiale. Quel regard peut-on porter sur les cartes du jeu de Brasilia au sein de l'échiquier international et de sa périphérie régionale ? Par ailleurs, si l'activisme et la personnalité du président Luiz Inacio Lula da Silva militent en faveur d'une reconnaissance internationale, force est de constater que certaines faiblesses internes demeurent. Pourraient-elles, à terme, obérer le potentiel brésilien ?

Une ambition internationale affirmée

Le positionnement mondial du Brésil s'appuie sur trois facteurs principaux que sont :

- une maturité financière reconnue qui permet à l'État brésilien d'être aujourd'hui qualifié de pays « sûr » par les investisseurs internationaux ;
- « *un signe de Dieu* », pour reprendre les mots du président Lula, qui réside dans la découverte de champs pétrolifères à Tupi et au large de São Paulo, et transforme le Brésil en une puissance pétrolière potentielle ;
- un plan de modernisation de défense publié en septembre 2008 par Brasilia, plan qui se caractérise par l'acquisition d'outils militaires adéquats afin de défendre un territoire immense et de disposer d'instruments de dissuasion à la hauteur des ambitions brésiliennes.

Le Brésil fait également entendre sa voix dans le concert des nations lorsqu'il s'agit d'affirmer le choix énergétique des biocarburants, qualifiés à l'ONU en octobre 2007 de « *crime contre l'humanité* » par le rapporteur des Nations unies Jean Ziegler, ou lorsque la gestion du poumon vert amazonien est critiquée par des instances internationales ou par des ONG.

Une union régionale recherchée

Afin de conforter ce rôle mondial auquel elle aspire, la diplomatie brésilienne pèse de tout son poids en matière d'intégration régionale, ingrédient nécessaire à la stabilité du continent.

L'Union des nations sud-américaines (Unasur) est née à Brasilia le 23 mai 2008. Outre l'intégration énergétique, elle devrait s'intéresser aux

problématiques de l'immigration, de la diversité culturelle, des trafics ou encore du terrorisme. Le Brésil multiplie aussi ses efforts pour créer un Conseil de défense sud-américain. Cette structure ambitionne une articulation des politiques de défense et une complémentarité dans l'industrie de l'armement entre les douze pays de la zone.

Cependant, cette volonté d'union régionale achoppe sur des divergences tant économiques, à l'image des tensions entre Brasilia et Quito, qu'idéologiques quant aux rapports à entretenir avec les États-Unis. De plus, le Brésil, qui entend parler au nom de l'Amérique du Sud, affiche un souverainisme qualifié de « *sourcilieux* » par son voisinage géographique proche lorsqu'il s'agit de défendre ses intérêts nationaux ou territoriaux.

Une situation nationale troublée

Malgré les promesses électorales du président Lula, le train de vie de l'État ne réduit pas, alors que la pression fiscale, la plus lourde d'Amérique latine, ne peut pas être augmentée. La représentation des minorités, entre autres indiennes, reste marginale au sein des groupes politiques nationaux et les inégalités subsistent.

La faiblesse des investissements en termes d'infrastructure augmente les coûts de production. Le secteur informel de l'économie représente environ 40 % de l'activité totale du pays. Par ailleurs, les prévisions de croissance, hier soutenue par les exportations, oscillent dorénavant entre 1 % et 2 %. Le système financier parallèle compte environ huit monnaies sociales associées à des territoires distincts.

Les programmes d'aide du Gouvernement n'ont pas endigué la pauvreté. Le nombre d'indigents est estimé à environ 40 millions de personnes. 10 % de la population vit dans un niveau extrême de pauvreté (moins d'un dollar par jour). L'espérance de vie est de 68 ans. Le système scolaire public est déplorable : 10 % de la population est analphabète. Les Indiens sont quant à eux menacés par la déforestation, l'extension de l'élevage et l'exploitation des ressources minières.

Le Brésil est, sans conteste possible, un acteur de la scène mondiale qui s'emploie avec un succès certain à affirmer son rôle au sein de la communauté internationale. Cependant, cette volonté est contrariée par des divergences fortes quant aux contours stricts de l'union régionale et des éléments saisissants de politique intérieure au regard des ambitions avancées par Brasilia.

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

Les fluctuations de l'activité économique : les cycles

Les théories des cycles visent à expliquer les fluctuations économiques qu'on connaît, et que connaît encore, les économies capitalistes ou de « marché ». Lorsque ces fluctuations présentent certaines régularités – des périodes d'expansion suivies de périodes de récession –, on parle alors de « cycles » qui se succèdent les uns aux autres. C'est ainsi que Clément Juglar a cru déceler, au XIX^e siècle, des cycles d'une durée de sept à dix ans dans les pays européens en voie d'industrialisation. Plus tard, dans les années vingt, Nicolas Kondratiev (1892-1938)⁽¹⁾ proposa de découper la période 1780-1920 en cycles plus longs d'une cinquantaine d'années.

Les analystes modernes décomposent désormais ces fluctuations selon deux types : les mouvements longs, comme phénomènes inhérents au système capitaliste (tradition marxiste) ou au système technologique (analyse néo-schumpétérienne), et les fluctuations courtes, résultat de l'interaction du principe de multiplication keynésien et du principe d'accélération (oscillateur de Samuelson) ou de chocs exogènes (politiques monétaires).

Marx pense que les désordres financiers ne sont que le symptôme des contradictions profondes du système capitaliste. Pour lui, la recherche du profit maximal par chacun a pour conséquence une augmentation des capacités de production (phase de *boom*), ce qui conduit à la surproduction, et donc à la ruine de certains (phase de crise), avant que n'apparaissent de nouvelles occasions d'investissements profitables (phase de reprise puis de *boom*). L'autre explication la plus connue des mouvements longs est due à Schumpeter⁽²⁾. Les phases de hausse des prix et de croissance soutenue de la production sont liées à des « grappes » d'innovations majeures et à leur diffusion. À l'inverse, l'épuisement de leurs effets dynamiques est à l'origine du ralentissement de la croissance et de tendances récessionnistes.

L'oscillateur de Samuelson explique les cycles à partir de problèmes de comportement et de coordination. Il articule une loi psychologique, l'**effet multiplicateur** keynésien (mécanisme où les variations de l'investissement ont une influence plus que proportionnelle sur la demande finale de consommation) avec un principe, l'**effet d'accélération**, pour lequel ce sont les fluc-

tuations de la demande finale de consommation qui pèsent sur le volume de l'investissement. En revanche, Milton Friedman voit l'origine des cycles dans la manipulation de la masse monétaire par les autorités monétaires. Pour lui, une offre inopportune de monnaie nouvelle entraîne une demande de biens et une activité accrues, mais passagères. Les agents vont, en effet, s'apercevoir plus ou moins rapidement que rien ne justifiait la modification de leurs plans, ce qui les amènera à les réajuster : on retrouve ainsi les deux phases du cycle. L'existence de celui-ci s'explique alors par les actions de l'État, par les erreurs d'interprétation qu'elles induisent chez les agents économiques et par les délais de réaction et d'ajustement dans un sens puis dans l'autre.

Un renouveau de l'analyse des cycles est apparu dans les années soixant-dix. Il a semblé nécessaire pour obtenir un cycle d'introduire un élément dynamique comme la propagation d'un choc extérieur. Le système économique constitue une boîte noire qui reçoit des impulsions et les transforme en cycles conjoncturels. Le cycle économique est initialement engagé par des chocs exogènes (**impulsion**), puis se développe avec la **propagation** de ces chocs par le système économique. Les fluctuations sont la conséquence de ces perturbations exogènes au fonctionnement normal de l'économie de marché. Elles résultent d'événements favorables ou défavorables qui surviennent de manière répétée, mais non prévisible. Ces chocs aléatoires heurtent en permanence le système économique, qui réagit en suscitant des cycles conjoncturels sous l'effet de la moyenne ou du cumul de ces perturbations dans le temps. Ces oscillations ne peuvent être ni amorties ni explosives puisqu'elles sont constamment remplacées par de nouveaux mouvements déterminés par les derniers chocs. La liste des chocs potentiels est illimitée. Ces impulsions affectent les conditions de l'offre et/ou de la demande. Le caractère aléatoire des chocs explique qu'il en résulte des cycles de durée et d'amplitude variables comme on le constate à travers les faits stylisés de la période contemporaine.

1. Kondratiev fut assassiné en 1938 après plusieurs années de goulag auquel il avait été condamné pour avoir proposé une autre explication à la crise de 1929 que celle de la sénilité du capitalisme.
2. Joseph Alois Schumpeter (1883-1950), économiste et sociologue autrichien, est l'auteur, entre autres, des *Cycles des affaires* (1939) et *Capitalisme, socialisme et démocratie* (1942).

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

La décision stratégique

La stratégie est censée avoir une vision globale et à long terme, mais elle est à la merci de changements continuels, imprévisibles, dès lors qu'elle est dépendante de la tactique : « *Devant la victoire tactique se taisent les prétentions de la stratégie, qui doit savoir s'adapter à la situation nouvellement créée* »⁽¹⁾. Conséquence inévitable, qu'oublie régulièrement les adeptes de la planification rigide : « *Il n'y a pas de plan d'opérations qui puisse avec quelque certitude s'étendre au-delà de la première rencontre avec les principales forces de l'ennemi* ».⁽²⁾

Complexité de la décision stratégique

La décision stratégique est dominée par une extrême variabilité. Elle dépend de paramètres multiples. Elle doit procéder à une évaluation :

- de l'enjeu ;
- des moyens ;
- des risques ;
- des circonstances.

1. L'enjeu. Il se situe à différents niveaux et il est nécessaire de bien distinguer les fins politiques (le langage commun parle des buts de guerre) des objectifs stratégiques. Cette distinction est souvent perdue de vue et il en résulte de la confusion. Sur le plan opérationnel, il faut apprécier la cohérence de tel ou tel objectif avec la conduite générale des opérations.

L'histoire militaire même récente est pleine d'exemples de décisions fondées sur une mauvaise évaluation de l'enjeu, tant sur le plan politico-stratégique que dans la conduite des opérations.

2. Les moyens. C'est, *a priori*, la variable la plus facile à appréhender, dès lors qu'elle est largement indépendante du comportement de l'ennemi. Mais une telle impression est superficielle. Il faut d'abord choisir les moyens à employer ; puis, ceux-ci choisis, la manière dont ils vont l'être ; enfin, il faut tenir compte de l'incertitude qui s'attache à l'option retenue.

Le choix des moyens dépend, à la fois, des possibilités de l'acteur, mais aussi de la nature du problème posé, ce qui renvoie aux fins.

3. Les risques. « *La guerre ne peut être faite sans risques* » ; « *À la guerre, on voit ses maux et on ne voit pas ceux de l'ennemi. Il faut montrer de la confiance* », a dit Napoléon. Tout l'art de la guerre consiste à prendre des risques appréciés, à faire preuve d'audace sans tomber dans la témérité : il faut que les moyens soient proportionnés aux enjeux, ou, au moins, qu'ils ne soient pas manifestement disproportionnés.

La prise de risque intervient à tous les niveaux, accroissant d'autant la marge de l'aléatoire, mais permettant, en contrepartie, de réparer les conséquences d'une décision défectueuse prise en amont. L'opératif et la tactique peuvent ainsi racheter une erreur stratégique. Cette prise de risque est aujourd'hui refusée par certains décideurs qui voudraient ne s'engager qu'avec l'assurance de ne pas subir de pertes : poussée à l'extrême, cette tendance aboutit au slogan du « zéro mort » et à la recherche d'une guerre robotisée.

Le facteur déterminant, dans l'évaluation du risque, est l'ennemi : « *On peut oser devant un Mack [le vaincu d'Ulm] ce qu'on n'osera pas devant un Napoléon* ». Mais il faut aussi compter avec le terrain, l'imprévu... et, surtout, proportionner le risque à l'enjeu. C'est le sens de la trop célèbre formule de Corneille : « *À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire* ».

4. Les circonstances. On dit que l'histoire ne se répète jamais et, pourtant, son étude suggère des analogies continues. De fait, s'il y a des constantes, aussi bien géographiques que techniques ou humaines, il n'y a pas de déterminisme : les conditions particulières de chaque conflit doivent toujours être prises en considération. Conditions particulières tenant tant à la géographie (configuration du théâtre de la guerre) qu'à la conjoncture politique, diplomatique ou militaire : les intentions et les capacités supposées de l'ennemi sont bien sûr, ici aussi, l'élément déterminant.

C'est la confrontation de ces différentes variables qui permettra le choix le plus adapté, c'est-à-dire celui qui fera sa part à l'audace en éliminant la témérité et qui parviendra à intégrer un ensemble de données disparates dans une conception globale : **la manœuvre stratégique**.

La prise en compte de tous ces paramètres ne permettra jamais d'éliminer toutes les hypothèses pour n'en retenir qu'une. La caractéristique majeure de la stratégie est son caractère probabiliste. Au-delà de toutes les variables que l'on peut théoriquement évaluer de manière objective (l'enjeu, les moyens ou le terrain) il demeure une part irréductible qui ne peut relever que d'une appréciation subjective : celle qui tient au comportement imprévisible de l'ennemi. Ce dernier va prendre ses précautions pour assurer le secret de sa manœuvre et bénéficier de la surprise. Un service de renseignement efficace est une des garanties pour prévoir et devancer ce qu'il va faire.

1. Helmuth von Moltke, *Sur la stratégie*.

2. *Idem*.

René Girard : la violence collective

Le postulat fondamental de René Girard consiste à accepter que la violence ne puisse être désirée en elle-même : le cœur humain est incapable de consentir à la violence pour elle-même. Mais le sacrifice rend possible de goûter la violence sans sombrer en elle et, grâce à cette distance, permet de goûter la mort sans mourir.

Avec le thème de la violence collective, René Girard cherche à nous faire comprendre ce qui a hominisé l'homme par canalisation de la violence intime.

La violence originarie consiste dans l'expérience par un cœur de mouvements extérieurs qui le violent. Et ce n'est que de façon dérivée que tous les aspects extérieurs qui peuvent provoquer cette expérience du cœur deviennent violents. Le sacré comme le divin ne signifient rien, selon Girard, tant qu'ils ne sont pas rattachés à l'expérience intérieure. Ainsi tous ces aspects, tantôt immondes, tantôt sublimes, que sont le sang menstruel, la sexualité, le cadavre, symbolisent l'horreur et deviennent alors sacrés.

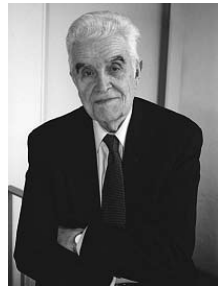
C'est pourquoi les sociétés primitives n'ont réussi à se constituer qu'en canalisant la violence dans des cérémonies au cours desquelles on sacrifiait une victime humaine ou animale.

Les animaux, d'instinct, mettent une limite à leur violence : ceux d'une même espèce ne se tuent généralement pas entre eux.

Les hommes n'ont pas ce frein. La violence réciproque menace d'anéantissement toute société. Au début de l'humanité, la violence de chacun contre chacun s'est déchaînée dans une crise mimétique car, selon Girard, le désir de l'autre n'est jamais spontané : c'est parce que une femme est désirée que l'on veut imiter celui qui la possède. La rivalité est une conséquence de l'imitation. On désire toujours par un intermédiaire.

C'est alors le rite du sacrifice qui a permis aux hommes de survivre en détournant la violence commune sur une victime arbitraire qui devenait sacrée et que l'on vénérât ensuite pour ses bienfaits, puisqu'elle avait permis à la communauté de retrouver la paix, au moyen d'un meurtre qui ne serait pas vengé.

Les hommes ne peuvent faire face à la vérité insoutenable de leur propre violence sans risquer de s'abandonner à elle. C'est pourquoi, par le sacrifice, la violence devient fondatrice et non plus destructrice. Le sacrifice est une technique d'apaisement cathartique.



René Girard, élu à l'Académie française en 2005.

Le rôle des interdits est justement de ménager une zone de non-violence indispensable au développement de tout ce qui fait l'humanité de l'homme. Eux seuls fondent la « *polis* », le vivre-ensemble. Et le sacrifice advient comme transgression rituelle de l'interdit.

Ainsi, à la violence réciproque des individus se substitue la violence unanime de tous contre un seul, qui fonde en cela la communauté. Le coupable présumé libère la communauté de sa culpabilité.

Tel est le rôle du bouc émissaire.

Afin de mimer le sacrifice originel, les victimes émissaires ont été des rois (dans certaines sociétés primitives), un individu déclassé socialement ou en passe de l'être (du fait d'anomalies mentales, de malformations physiques ou parce que jumeau) ou, enfin, des victimes par substitution ayant la particularité d'avoir une forte proximité géographique avec l'homme (le bétail) d'où le terme de bouc émissaire. Ce faisant, la victime véhicule un statut ambivalent à la fois porteur d'un signe victimaire justifiant *ipso facto* son sacrifice, mais est également empreinte de sacralité puisque détournant la violence et protégeant la communauté contre elle-même.

L'auteur considère que le judaïsme a été la première doctrine religieuse à dévoiler le sens caché des mythes. La Bible opère donc une vraie révélation en soulignant l'innocence d'Abel et de Joseph. En éclairant le meurtre originel ainsi que les interdits et les tabous, le sacrifice perd dès lors sa raison d'être puisque la méconnaissance du sens est au fondement de la régulation de la violence collective.

Dans les sociétés évoluées il n'y a plus de sacrifices rituels parce qu'on a remis à l'institution judiciaire le soin de venger le crime.

Si ces sociétés ont inventé des institutions politiques se substituant au sacrifice, Girard nous permet cependant de réfléchir à l'existence réelle de la violence en deçà de ces garde-fous, existence qui peut toujours surgir et violer ces mêmes institutions.

Bibliographie

- | | |
|---------------|---|
| René Girard | – La violence et le sacré (Pluriel-Poche) |
| | – Des choses cachées depuis la fondation du monde |
| Hannah Arendt | – Du mensonge à la violence |
| Yves Michaud | – La violence |

Sous la haute direction de madame Martine Méheut, présidente de l'Association européenne des enseignants

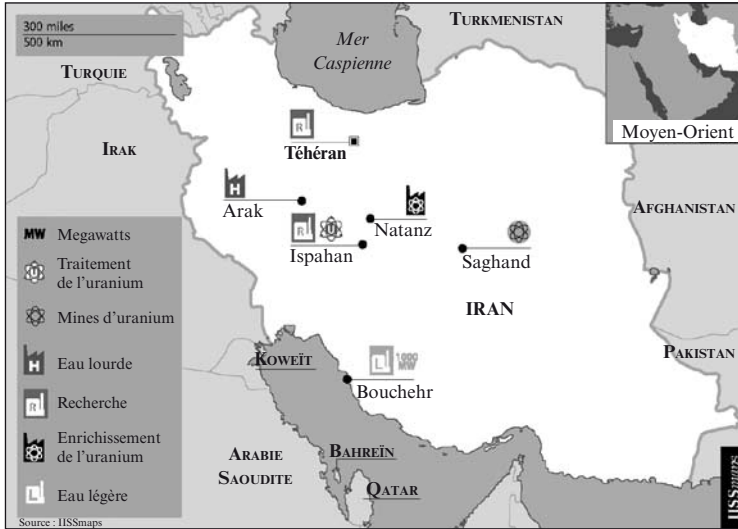
L'Iran

À la jonction des mondes arabe, turc, caucasien et indien, l'Iran partage ses frontières avec le Pakistan, l'Afghanistan, le Turkménistan, l'Arménie, la Turquie et l'Irak, et se retrouve, de fait, au cœur de l'instabilité régionale qui règne au Moyen-Orient. En outre, ses accès à la mer Caspienne et au golfe Persique lui confèrent la possibilité de tenir un rôle stratégique dans l'acheminement des hydrocarbures. Premier pays musulman à se doter d'une Constitution en 1906, l'Iran affiche très tôt des velléités progressistes, mais les fomentations politiques des Britanniques et des Américains, attirés par le pétrole⁽¹⁾, concourent au déclenchement d'une révolte populaire. En réponse aux souffrances du peuple iranien, victime de la politique d'occidentalisation appelée « *révolution blanche* », l'ayatollah Khomeyni, opposant à la dynastie Pahlavi, renverse en février 1979 le shah mis en place en 1953, et instaure une théocratie constitutionnelle, qui se veut le reflet d'une légitimité politique duale.

En 1502, le chiisme devient religion officielle de l'Iran, qui compte aujourd'hui 95 % de chiites. À la mort de Mahomet, les chiites ont suivi les douze imams, Ali, gendre du prophète et ses onze descendants. Le dernier ayant « disparu », les chiites attendent son retour. Khomeyni, se présentant justement comme le douzième imam, obtient les pleins pouvoirs en tant que Guide de la Révolution (*Rahbar-e enqelāb*), grâce à l'adoption de la nouvelle Constitution du régime islamique. Le *Rahbar-e enqelāb* détermine alors la direction politique du pays et supervise l'exécution de ses orientations par le Président et le Parlement (*Majlis*), élus démocratiquement par suffrage direct. Par ailleurs, il dispose d'une armée idéologique puissante, indépendante des autres armées, les Gardiens de la Révolution (*Pâsdârân*), responsables de la sauvegarde de la Révolution et de ses acquis. À l'époque, cet islam politique s'érige en modèle auprès des peuples opprimés mais l'Iran est rapidement mis à l'écart de la scène internationale.

La politique réformiste du président Khatami (1997-2005) a vainement réveillé les espoirs d'une société malmenée par huit ans de guerre avec l'Irak (1980-1988). Pays signataire de la Déclaration internationale des droits de l'homme, l'Iran démocratique n'obéit cependant pas moins à la loi islamique de la *charia*. Les châtiments corporels ainsi que les exécutions publiques sont toujours pratiqués et la liberté d'expression demeure muselée. De surcroît, les zones d'ombre qui planent sur les programmes nucléaire⁽²⁾ et spatial⁽³⁾ inquiètent l'Occident, Israël ou les puissances sunnites comme l'Arabie Saoudite ou le Pakistan, qui redoutent que l'Iran se dote de l'arme atomique, d'autant que Téhéran entretient des relations étroites avec Moscou et Pékin.

Nation de « l'axe du mal »⁽⁴⁾ diabolisée depuis 1979, la République islamique d'Iran a longtemps été maintenue dans un isolement diplomatique. Ce pays aux multiples contradictions, déstabilisateur pour l'Occident, incarne pourtant le rôle d'acteur principal de la stabilisation du Moyen-Orient.



DR

L'actuel Président, Mahmoud Ahmadi-nejad, a souvent fait l'objet de critiques relatives à ses provocations contre le monde occidental et Israël, au détriment d'actions concrètes pour améliorer les conditions de vie de son peuple, notamment la lutte contre le chômage et l'inflation. Pour l'heure, il est toujours soutenu

par le Guide de la révolution, l'ayatollah Khamenei, moins radical que le Président lui-même, et il affiche depuis l'élection de Barack Obama ses intentions de dialoguer avec Washington. En effet, la position géostratégique de l'Iran, « encerclé » par des zones de conflits comme l'Irak ou l'Afghanistan, en fait l'État charnière de la paix au Moyen-Orient. Par ailleurs, son soutien aux organisations comme le *Hezbollah* chiite libanais ou le *Hamas* palestinien fait de l'Iran l'arbitre de la paix au Proche-Orient. La stabilisation de la région dépendra donc du succès de la nouvelle politique d'ouverture de Téhéran qui verra son orientation confirmée ou non par le futur président iranien qui sera élu en juin 2009.

1. Le sous-sol iranien recèle 11 % des réserves mondiales en pétrole et l'Iran est le 4^e producteur mondial d'hydrocarbures.
2. L'Iran poursuit ses activités d'enrichissement d'uranium, en violation des résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU.
3. Le 2 février 2009, l'Iran a placé en orbite son premier satellite de télécommunications lancé par un engin balistique de type *Shahab-3* (dérivé d'un missile *Scud*).
4. Formule prononcée par George W. Bush en 2002 qui stigmatise l'Iran, la Corée du Nord et l'Irak de Saddam Hussein, accusés de soutenir le terrorisme et de détenir des armes de destruction massive.

La bataille de France dans les airs

Bien des responsables de tous ordres, sans parler de centaines de témoins directs, ont accusé, des années après la défaite, l'armée de l'air d'avoir été absente du ciel pendant la bataille de mai-juin 1940. Où se situe la vérité ? Quel rôle l'aviation a-t-elle joué lors d'une campagne de six semaines où se décide le destin de la France ? Quelle part d'instrumentalisation recèlent de telles affirmations ?

Une première constatation est que tous ces jugements s'inscrivent dans les mythes les plus communément répandus du désastre de 1940, dont l'aviation apparaît comme l'un des principaux boucs émissaires.

Un bouc émissaire

Sans minimiser en aucune manière la responsabilité de l'armée de l'air dans cette catastrophe, force est de reconnaître que la réalité est bien éloignée de ces jugements pour le moins hâtifs.

Une des vérités essentielles est que l'armée de l'air constitue un instrument presque exclusivement défensif, alors que la *Luftwaffe*, son adversaire, est orientée en vue de l'offensive et comporte, de ce fait, une forte proportion de bombardiers (50 % environ). Les aviateurs français vont donc subir les initiatives de l'adversaire sans disposer, comme la *Royal Air Force* par exemple, de moyens de détection qui pourraient lui permettre d'intervenir à bon escient.

Une autre constatation se rapporte à la doctrine d'emploi de l'aviation française. Les bouleversements institutionnels ont été si nombreux au cours des années trente, les affrontements avec l'armée de terre si virulents, la méfiance entre terriens et aviateurs si profondément enracinée dans les mentalités que l'armée de l'air n'agit en fonction d'aucun mode opératoire clair. Appelée à intervenir dans la bataille au sol, en étroite liaison avec l'armée de terre, elle ne dispose ni des moyens numériques, ni des types d'avions d'assaut ou de bombardement capables d'intervenir avec efficacité contre les forces terrestres adverses. Son aviation de chasse, confrontée à des formations aériennes ennemies massives, ignorant tout des méthodes de combat de la *Luftwaffe*, est dispersée entre les armées terrestres et quelques groupements autonomes ; elle ne peut intervenir que par petits paquets.

L'armée de l'air souffre par ailleurs d'une importante infériorité numérique, soit 2,5 contre 1. Lorsque la guerre survient, elle vient à peine de s'engager dans un processus de modernisation de ses matériels sur lequel elle fonde certes de grands espoirs, mais qui n'en réclame pas moins du temps. Ses pilotes et ses équipages vont d'abord devoir se battre sur des appareils souvent dépassés, mais, sous la pression des circonstances, l'aviation française se sera en grande partie modernisée à l'issue de la bataille. Morte d'asphyxie, contrairement à ce qu'ont affirmé pendant des décennies des historiens allemands ou anglo-saxons, l'armée de l'air n'est pas anéantie dès les premiers jours de la campagne à l'Ouest. Elle se bat sans discontinuer du 10 mai jusqu'au 24 juin. Mieux, elle conserve jusqu'à la fin des combats une vraie cohésion, malgré les replis successifs qui lui valent la perte de son organisation de guet aérien et de ses terrains.

Les surprises de la bataille n'en restent pas moins considérables. La plus stupéfiante concerne la découverte de l'extraordinaire efficacité de la *Flak* allemande. Les pertes qui en résultent sont importantes et l'absence d'une infrastructure radar, sans parler des faiblesses abyssales des transmissions, pénalise lourdement l'action des forces aériennes. Au fil des journées de mai-juin 1940, celles-ci deviennent, aux yeux des responsables terrestres, l'ultime moyen de freiner l'avance allemande. Aussi bombardiers et chasseurs sont-ils lancés dans toutes les brèches qui se produisent sur le front, souvent au mépris de toutes les règles d'engagement. Après six semaines de combats incessants qui ont épuisé le personnel et le matériel, 40 % des officiers et 20 % des sous-officiers et hommes de troupe navigants aux armées ont été tués, blessés ou sont portés disparus. Plus

de 50 % des avions en ligne aux armées, le 10 mai 1940, ont été détruits. Si les combats s'étaient poursuivis au-delà du 25 juin, les forces aériennes auraient péri d'asphyxie dans les quelques semaines qui auraient suivi. Au moment de l'armistice, les aviateurs n'en ont pas pour autant l'impression d'avoir été battus. Il reste à l'armée de l'air des centaines de navigants confirmés et des centaines d'avions intacts dans les unités et les dépôts, qui constituent un capital précieux aux yeux des responsables chargés de veiller à son destin pendant les années noires qui s'annoncent.



La bataille de France : une scène à la base de Nancy-Ochey (escadrille III/3).

DR

La responsabilité de la puissance publique

Très longtemps, l'Administration n'a pas été tenue de réparer les dommages que ses activités pouvaient causer et, jusqu'en 1870, grâce à la garantie des fonctionnaires instituée en l'an VIII, ses agents non plus ne pouvaient pas être poursuivis. Corollaire de la conception ancienne de la souveraineté, cette irresponsabilité était acceptée en raison des interventions limitées d'un État gendarme.

En 1873⁽¹⁾, la société évoluant, le principe de la responsabilité de la puissance publique fut consacré, sur un tout autre fondement, cependant, que le Code civil. Depuis, en dehors des cas où des régimes spéciaux s'appliquent, en matière d'accidents de la circulation par exemple, le juge administratif a élaboré un droit spécifique qui privilégie la responsabilité de l'Administration par rapport à celle des fonctionnaires et qui a progressivement étendu la protection des victimes.

Historiquement, la responsabilité de la puissance publique a d'abord pu être engagée pour faute. Une faute est une défaillance matérielle ou juridique de l'organisation ou du fonctionnement du service. Elle peut prendre la forme d'une action, d'une négligence ou d'une abstention. C'est une faute de service quand elle résulte de simples erreurs ; mais quand elle est intentionnelle ou qu'elle révèle un comportement incompatible avec l'état de fonctionnaire, elle se détache du service et devient une faute personnelle. Les victimes ont ainsi la possibilité de demander réparation d'un préjudice aux fonctionnaires eux-mêmes pour leurs fautes personnelles, sur la base du Code civil, et à l'Administration pour leurs fautes de service, sur la base du droit administratif.

Dans les faits, les victimes agissent rarement contre les agents sauf lorsqu'elles peuvent joindre une action pénale à leur action civile. Et elles attaquent aujourd'hui d'autant moins les fonctionnaires que, pour les préserver du risque d'insolvabilité de ces derniers, le juge a construit les théories de cumul de fautes et de cumul de responsabilités permettant d'agir contre l'Administration alors qu'une faute personnelle a été commise. Par exemple, une blessure à la suite d'une expulsion brutale d'un service administratif

fermant avant l'heure réglementaire est causée par deux fautes distinctes, celle du fonctionnaire et celle du service qui s'analyse au minimum comme un défaut de surveillance ; quant à lui, l'accident provoqué par la manipulation maladroite quoique sans intention de nuire d'une arme de service est peut-être la conséquence d'une faute personnelle mais celle-ci n'est pas dépourvue de tout lien avec le service. Le choix des poursuites laissé aux victimes pourrait cependant aboutir à consacrer une irresponsabilité de fait des fonctionnaires si des actions récursoires n'étaient pas prévues. En cas de cumul, en effet, l'Administration pourra se retourner contre son agent et lui demander une contribution partielle ou totale.

Le juge administratif a aussi réduit le niveau de gravité de la faute exigée pour engager une responsabilité dans certaines situations difficiles. Il a ainsi progressivement abandonné la recherche d'une faute lourde dans le cadre d'activités médicales, de secours et de sauvetage ou du service pénitentiaire, par exemple. Désormais, la preuve d'une faute simple suffit.

Enfin, l'extension de la responsabilité sans faute renforce encore la protection des citoyens. Dans certains cas, en effet, bien que cela reste dérogaire, la responsabilité administrative peut être engagée sans faute dès lors qu'un lien de causalité apparaît entre une activité administrative et un préjudice. Les victimes n'ont pas à établir que le fait générateur de ce dommage a été fautif.

Il existe deux catégories de responsabilité sans faute : la responsabilité pour rupture de l'égalité devant les charges publiques et la responsabilité pour risque. Ce dernier cas ne recouvre pas seulement le risque spécial découlant d'activités dangereuses (maniement d'explosifs, exploitation d'ouvrages dangereux, etc.). Il comprend aussi la réparation des dommages subis par les collaborateurs bénévoles du service public ou par les tiers victimes d'accidents de travaux publics. Il concrétise ainsi le phénomène de socialisation de la répartition des dommages en faisant prendre en charge l'indemnisation des victimes par l'ensemble de la collectivité, au nom de la solidarité sociale.

1. Arrêt Pelletier, 30 juillet 1873.

Sous la haute direction de madame Brigitte Debernardy, contrôleur général des armées

Technologies de l'information et de la communication

Les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) révolutionnent le rapport à la connaissance, à l'espace, au temps, au lien social. Si cette révolution se manifeste tout particulièrement chez les jeunes, elle interpelle et remet en cause toute la communauté éducative de même que l'entreprise et le politique.

Nos élèves appartiennent à une génération qui parle couramment de : Wii, DS, i-Pod, MP4, i-Phone, WAP, i-Mode, FaceBook, MSN, buzz... Autant de noms barbares et nébuleux que la précédente génération classe pudiquement en : consoles de jeu, téléphones portables, ordinateurs, Internet... et que, plus sobrement, les générations antérieures regroupent dans la formule : le monde du numérique.

Quant à l'utilisation de ces « outils numériques », ces mêmes élèves en ont fait l'apprentissage de façon autonome et empirique.

Le rôle des enseignants dans le dispositif général de l'apprentissage est de faire acquérir connaissances et savoir-faire aux élèves et de les structurer progressivement. Cependant, du point de vue de la dextérité, ces derniers maîtrisent bien mieux les TIC que leur corps professoral. Il convient donc de s'appuyer davantage sur leurs pratiques et leur expérience, pour leur offrir un enseignement optimal, visant à étendre et dépasser leurs propres compétences, car « *l'utilisation d'un outil, si fréquente et diversifiée soit-elle, ne porte pas en elle-même les éléments qui permettent d'éclairer sa propre pratique* »⁽¹⁾.

C'est pourquoi les nouvelles technologies de l'information et de la communication doivent être subtilement intégrées au système éducatif dès les premières années de la scolarité, afin de donner à chaque enfant une « éducation numérique ».

« *Ainsi a été créée la sous-direction des TIC pour l'éducation (SDTICE), dont la mission est de généraliser l'usage d'Internet et des TIC au sein de l'Éducation nationale* »⁽¹⁾. À cet effet, le ministère de l'Éducation nationale a mis progressivement en place, depuis novembre 2000, le **Brevet informatique et Internet**⁽²⁾ (B2i). Il a pour objectif d'ingérer les TIC dans le cursus scolaire et de délivrer à chaque étape (école, collège, lycée) une attestation de compétences aux élèves. Ainsi, depuis 2008, la délivrance du diplôme national du brevet des collèges est conditionnée à l'obtention du B2i-collège.

À ces mesures s'ajoutent celles exprimées dans le plan France numérique 2012⁽³⁾, prévoyant notamment l'installation de 400 cyberbases dans les écoles primaires, sur cinq ans. Avec de tels dispositifs, l'Éducation nationale semble avoir pris en compte les résultats de l'audit de performance européenne réalisé fin 2006⁽⁴⁾, où la France était citée avant-dernier pays en matière d'usage des TIC à l'École.

Si en France, comme dans les autres pays riches, la génération actuelle est ainsi formée aux nouvelles technologies, c'est que la société et le monde de l'entreprise en sont de plus en plus dépendants. La géo-localisation satellitaire permet une meilleure maîtrise de l'environnement ainsi



DR

que des déplacements. C'est pourquoi elle est présente dans l'aéronautique tout comme dans l'agriculture moderne. Car le contrôle de l'environnement permet d'accroître l'efficacité des prises de décision, tandis que celle des déplacements permet de réduire les coûts, et donc d'augmenter la productivité. La rentabilité des TIC est cependant limitée par les coûts en matériels et logiciels, rapidement obsolètes.

Répétiteur inlassable pour l'École, évaluateur neutre et instantané pour les responsables ressources humaines, l'ordinateur est devenu indispensable. Source intarissable d'information, mais aussi source accessible en tout lieu et à toute heure, Internet est désormais omniprésent. Indispensables, les nouvelles technologies de l'information et de la communication sont l'une des pierres angulaires du développement de nos sociétés. Aussi convient-il de les sécuriser le mieux possible, car leur neutralisation pourrait entraîner la paralysie de tout un pays, comme ce fut le cas pour l'Estonie au printemps 2007.

1. Jean-Michel Bérard, inspecteur général de l'Éducation nationale, rapport « L'EPLÉ et ses missions » - décembre 2006.

2. www.educnet.education.fr

3. Rédigé en octobre 2008 par Éric Besson, secrétaire d'État chargé de la prospective, de l'évaluation des politiques publiques et du développement de l'économie numérique (www.francenumerique2012.fr).

4. « La contribution des nouvelles technologies à la modernisation du système éducatif » - mars 2007.

L'Inde britannique : la fin d'un empire

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, après deux siècles de présence coloniale britannique (1750-1947), l'Empire britannique des Indes disparaît et laisse la place à deux États : l'Inde et le Pakistan. Ce n'est cependant qu'au prix de millions de réfugiés et de centaines de milliers de morts que se réalise le mouvement de décolonisation, entraînant des blessures encore palpables aujourd'hui.

Le mouvement *Quit India* (juillet 1942)

Lancé par le parti du Congrès en juillet 1942, *Quit India*, le mouvement pour l'indépendance de l'Inde, constitue un tournant décisif dans le processus de décolonisation. Jugeant les Britanniques hostiles à toute concession en faveur d'une plus grande autonomie de l'Inde, le comité directeur, composé entre autres de Nehru et Gandhi, décide le refus de toute coopération militaire et réclame le départ des autorités anglaises. C'est le début du grand mouvement de désobéissance civile et de lutte générale non violente. Londres déclare alors le Congrès hors la loi. Cependant, à l'annonce de l'arrestation de Gandhi et des autres dirigeants, des troubles éclatent dans plusieurs régions, mais sont vite réprimés par les troupes britanniques. À l'exception des musulmans, qui suivent les consignes d'abstention de la Ligue musulmane, l'ensemble de la population a participé à ce mouvement, ce qui contribue à renforcer la position du Congrès. Malgré la victoire des Anglais, le Raj⁽¹⁾ britannique est donc sérieusement mis à mal et l'indépendance apparaît inévitable.

Les négociations (juillet 1945 à juin 1946)

Libéré par le nouveau vice-roi Lord Wavell en février 1944, Gandhi entame des pourparlers avec Jinnah, chef de la Ligue musulmane, qui souhaite accorder aux musulmans une place égale à celle des hindous dans une Inde autonome, quitte à envisager la création d'un autre État, le Pakistan. Toutefois, les négociations échouent. Wavell propose alors à Londres un plan prévoyant la constitution d'un gouvernement intérimaire indien, et ce dans le but de rédiger une Constitution. En juin 1945, le Premier ministre britannique Winston Churchill accepte le plan de Wavell. Les dirigeants du Congrès sont ainsi libérés et invités à discuter à Simla. Cependant, malgré l'accord sur la parité entre hindous et musulmans, la conférence est un échec. Jinnah entend être le seul à nommer les membres musulmans. Or, dans le contexte d'après guerre, les difficultés économiques s'accroissent. Par ailleurs, après leur décision de juger d'anciens soldats de l'Indian National Army pour trahison, les Britanniques sont de plus en plus impopulaires. En mars 1946, le gouverne-

ment de Clement Attlee décide l'envoi d'une délégation ministérielle. Après discussion avec les partis indiens, la mission du Cabinet propose deux plans, l'un prévoyant une Inde fédérale, l'autre la division entre deux États. Malgré l'espoir d'un consensus autour du plan dit « du 16 mai », Jinnah fait de nouveau achopper la conférence, et appelle les musulmans de toute l'Inde à une journée d'action le 16 août. Celle-ci aboutit à une gigantesque tuerie à Calcutta avec des affrontements entre communautés faisant des milliers de morts et de blessés, et annonçant de nombreux heurts dans plusieurs régions.

La partition de l'empire des Indes (août 1947)

En février 1947, face à l'ampleur des événements, Londres se résout à fixer une date de retrait en accord avec le nouveau et dernier vice-roi des Indes, Lord Mountbatten. Le départ des Britanniques est prévu pour juin 1948 au plus tard. Constatant qu'aucun accord n'est possible sur la base du plan du 16 mai et que la partition est inévitable, le vice-roi Mountbatten élabore un nouveau plan. Les 14 et 15 août, le Pakistan et l'Inde deviennent officiellement indépendants et décident leur intégration au sein du Commonwealth britannique. Sur les 562 États princiers, seuls trois (Junagadh, Hyderabad et Cachemire) n'ont pas fait leur choix. Ils seront finalement intégrés à l'Inde. Mais la partition de l'empire des Indes n'a pas été sans mal : elle a donné lieu à des transferts de population sans précédent, à hauteur de quatorze millions de déplacés, et à des tueries entre les différentes communautés.



4 avril 1947 : Lord Mountbatten, dernier vice-roi des Indes, et Gandhi discutant du transfert de l'autorité anglaise vers l'autorité indienne.

Depuis 1947, les relations entre le Pakistan et l'Inde sont ponctuées par plusieurs conflits (guerres de 1947-49, 1965 et 1971) et régulièrement marquées par des tensions entre communautés (émeutes de 1992 et de 2002). La question du Cachemire, notamment, est loin d'être réglée. Néanmoins, du fait de la possession de l'arme nucléaire par les deux États et du développement du terrorisme, l'accord de cessez-le-feu au Cachemire a laissé place en 2004 à un « dialogue global » entre l'Inde et le Pakistan.

1. Le Raj britannique est la dénomination non officielle de la période de domination britannique du sous-continent indien.

Sous la haute direction de monsieur François Pernot, maître de conférences en histoire moderne

La modernité et l'idéologie

À l'âge moderne, les idéologies irrationnelles s'attaquent toutes à la démocratie, mais elles recourent à des arguments variés et se distinguent par des positions contradictoires à l'égard de la modernité.

La modernité est l'émergence, à partir du tournant des xiv^e et xv^e siècles, et le triomphe, en Europe et en Occident au xix^e siècle et dans le monde entier depuis la seconde guerre mondiale, d'un ensemble cohérent d'innovations. Elles ont imposé une refonte de la condition humaine, aussi radicale que fut, il y a dix à douze mille ans, la transition du paléolithique au néolithique. Elle consiste en cinq développements fondamentaux, qui se conditionnent l'un l'autre. La démocratie est l'inscription tendancielle dans la réalité du régime politique naturel de l'espèce humaine. L'individuation fait de l'individu l'unité effective et exclusive de toutes les activités humaines dans tous les domaines. La science réalise l'ambition d'expliquer le réel, et ses succès ouvrent sur une infinité d'applications inédites. Le développement économique recule les limites de la rareté et multiplie les ressources. Le dernier développement est la différenciation des ordres, qui impose et permet aux différents ordres d'activités humaines de s'attacher à leurs fins propres, en évitant les empiètements et les détournements infligés par les ordres voisins. Le religieux cesse d'être parasité par le politique, le technique fait l'objet des recherches délibérées de la technologie, l'économique peut s'efforcer de produire le plus avec le moins, le politique s'attache mieux à la pacification par la loi et le droit, et ainsi de suite.

La transition entre le paléolithique et le néolithique a duré entre cinq et sept ans, alors que celle entre le néolithique et la modernité a pris à peine un demi-millénaire. Elles ont bouleversé la condition humaine de fond en comble, mais la première fois de manière progressive et insensible, alors que la seconde a été intense et brutale, surtout à partir du xix^e siècle. Il en est résulté des problèmes, des crises, des drames, des catastrophes, qui n'ont cessé et ne cessent d'accompagner les cinq développements et leurs contributions positives à la résolution des problèmes humains. L'urgence et la gravité de la situation ont suscité et suscitent toujours deux attitudes opposées.

La réponse rationnelle tient que la modernisation est une contrainte imparable, qu'elle procure des bénéfices et inflige des coûts, qu'il est possible d'augmenter les bénéfices et de limiter les coûts, en recourant à des mesures rationnelles, mais qu'il est vain et irrationnel de prétendre parvenir à la perfection. Dans ce cadre raisonnable, des positions variées sont légitimes, qui s'attachent à tel problème plutôt qu'à d'autres et favorisent telle solution sur d'autres. Toutes se réclament d'arguments idéologiques, non rationnels et légitimes. Alors que, dans le monde prémoderne, les besoins en idéologie étaient satisfaits avant tout par les ressources religieuses détournées de leurs fins, le monde moderne procure, sans exclure le parasitage du religieux, des ressources nouvelles avec la science et les sciences. La mécanique classique, la biologie, l'économie politique, la théorie des jeux, l'historiographie, la sociologie, la politologie, la psychologie..., toutes les sciences peuvent tomber victimes de détournements à des fins d'argumentation idéologique. Dans le cadre du régime démocratique, les nuisances idéologiques, inévitables, sont limitées par leur dispersion même.

Une seconde attitude est possible, qui fait verser dans l'irrationnel, bénéficie à des idéologies illégitimes et fait courir le risque de l'idéocratie. Elle est irrationnelle, car elle rejette l'attitude rationnelle. Or celle-ci est double. D'un côté, elle accepte la modernisation, ses cinq développements et leurs conséquences sur la condition humaine, comme une contrainte imposée aux humains par leur histoire. De l'autre, elle s'applique à gérer les problèmes de la modernité au mieux, mais sans prétendre les résoudre parfaitement et définitivement. Dès lors, l'irrationalité idéologique peut prendre deux voies différentes. L'une, « progressiste », accepte la modernité et ses développements, soutient la possibilité d'en abolir toutes les imperfections et de conduire l'humanité à son épanouissement heureux. L'autre est « réactionnaire » et réagit contre la modernité, en promettant de conduire l'humanité hors de cet état de perdition dans un état nouveau ou renouvelé de bonheur épanoui. Les deux voies conduisent, si elles veulent s'inscrire dans la réalité, à des régimes idéocratiques, opposés par les idéologies dont ils se réclament et analogues par leur mode d'exercice du pouvoir.

Karl von Clausewitz

Inspiré de la pensée de Machiavel et de Montesquieu, mais aussi de Fichte et de Kant, *De la guerre* est un ouvrage fondamental dont l'influence a marqué jusqu'à Lénine et Mao Tsé Toung. On lui doit en particulier l'idée fameuse que la guerre est la continuation de la politique par d'autres moyens.



DR

Officier prussien, Karl von Clausewitz combat les armées napoléoniennes, est fait prisonnier au cours de la campagne de Prusse (1806), mais poursuit ensuite la lutte aux côtés du tsar Alexandre I^{er}. C'est après la guerre, qu'il se lance dans la rédaction de *Vom Kriege* qui, bien qu'inachevé, est publié en 1832, un an après sa mort.

Clausewitz figure au premier rang des théoriciens militaires, en partie car son œuvre s'ouvre par des considérations philosophiques, nouvelles pour l'époque, sur la nature de la guerre qui irriguent ensuite une réflexion plus classique se rattachant aux grands traités de tactique du XVIII^e.

Huit livres composent *Vom Kriege*. Dans le premier, Clausewitz cherche à déterminer l'essence de la guerre, qu'il définit comme « *un acte de violence destiné à contraindre notre volonté* ». Elle est conçue comme un phénomène trinitaire s'articulant autour de trois « pôles d'attraction » : les passions populaires, les choix du chef militaire et la volonté politique du gouvernement. Les livres suivants portent sur la méthodologie dans l'étude de la guerre, les principales composantes d'une campagne militaire (la stratégie, la bataille, les forces militaires), l'analyse de l'attaque et de la défense et enfin, dans le dernier livre, sur le plan de guerre.

La réflexion de Clausewitz est suscitée par l'opposition entre les guerres limitées que se livraient les rois et les princes au XVIII^e siècle et les guerres napoléoniennes qui portent en prémices les germes de la guerre totale du XX^e. Dès le début de son livre, il oppose la guerre absolue et la guerre réelle. La guerre absolue est conçue comme un modèle théorique se caractérisant par une ascension inéluctable à la violence extrême et conduisant à l'anéantissement complet de l'adversaire. Dans la guerre réelle, selon Clausewitz, la violence reste toujours tempérée par les considérations politiques, les pas-

sions humaines ou les circonstances. Il affirme ainsi que la politique constitue « *le principe modérateur* » dans la conduite de la guerre. Cette retenue dans l'emploi de la violence est le fruit de la subordination du but militaire de la guerre à l'objectif politique.

Mais la guerre n'entretient pas seulement un lien de subordination avec la politique. La guerre appartient au domaine politique : « *La guerre n'est qu'une partie des rapports politiques et par conséquent nullement quelque chose d'indépendant.* » C'est en ce sens que « *la guerre n'est rien d'autre que la continuation des relations politiques avec l'appoint d'autres moyens* ». La guerre « doit être considérée comme partie d'un tout qui diffère d'elle et ce tout est la politique ». Un gouvernement qui déclare une guerre est un gouvernement qui continue à faire de la politique mais qui « *livre bataille au lieu de rédiger des notes* ».

La politique doit donc déterminer la conduite de la guerre. S'il peut surgir des intérêts divergents entre ces deux dialectiques, ils résultent d'une « *compréhension imparfaite* », c'est-à-dire soit d'un défaut de subordination des buts militaires à l'objectif politique, soit d'une méconnaissance des capacités de l'instrument militaire. Pour prévenir ces divergences, Clausewitz recommande une certaine acculturation militaire de la politique : « *Ce n'est que si la politique se promet des effets impossibles de certains moyens et mesures militaires, des effets opposés à leur nature, qu'elle exerce une influence pernicieuse sur la guerre en lui prescrivant une certaine marche. [...] Cela s'est produit une infinité de fois et cela montre qu'une certaine connaissance des problèmes militaires ne devrait pas être dissociée de la direction des affaires politiques.* »

Un des principaux apports de *Vom Kriege* reste donc l'analyse de la guerre comme une manifestation essentiellement politique. Analysant les succès militaires de la Révolution et de l'Empire, Clausewitz affirme ainsi qu'ils ne sont pas dus à un perfectionnement de l'art militaire par les Français mais aux changements politiques qui permirent à la France d'employer d'autres moyens et d'autres forces pour « *mener la guerre avec un degré d'énergie auquel on n'aurait pu songer auparavant* ». Lire Clausewitz aujourd'hui, c'est confronter les formes actuelles de la guerre aux bouleversements politiques et sociaux contemporains car « *les transformations de l'art de la guerre sont une conséquence des modifications de la politique* ».

Wolfgang Amadeus Mozart (1756-1791)

L'écriture de Mozart a hautement été influencée par les événements qui ont jalonné sa courte vie. Disant de lui-même « *je ne puis exprimer par des gestes et des pantomimes mes pensées et mes sentiments : je ne suis pas danseur. Mais je le puis par les sons : je suis musicien* », Mozart a montré, au travers des six cents partitions qu'il laisse, que le génie n'est pas seulement inné mais qu'il peut être régi par l'émotion.

De l'insouciance au désenchantement

Fils de Leopold Mozart, violoniste émérite et d'Anna-Maria Pertl, Wolfgang se révèle être un enfant prodige. Dès l'âge de quatre ans, il compose et improvise avant même de savoir lire et écrire. Aussi va-t-il exploiter son talent et se produire à partir de 1762 – et ce pendant neuf ans – devant les plus grandes cours d'Europe, aux côtés de sa sœur aînée Nannerl, virtuose au clavecin. Le jeune enfant trouve beaucoup de plaisir à jouer inlassablement devant un public pantois, et déjà la musique ne laisse place à aucun autre loisir.



DR

Son retour à Salzbourg en 1771 marque les premiers déboires de cet adolescent obnubilé par l'harmonie. En effet, le prince-archevêque, qui avait octroyé le congé nécessaire pour la tournée de la famille Mozart en Europe, meurt et le prince Colloredo lui succède. Caractériel et peu sensible, il traite Mozart en domestique. Ce dernier démissionne et quitte Salzbourg avec sa mère pour Munich puis Mannheim. Là, il connaît sa première déception amoureuse avec Aloysia Weber, arrogante et arriviste. Ralliant Paris dans l'espoir de gagner sa vie et de trouver le succès, Mozart perd sa mère dans l'animosité générale de cette ville et dans une grande précarité. De retour à Salzbourg en 1779, il réintègre pendant deux ans sa vie austère jusqu'à ce qu'il doive partir à Vienne rendre hommage au nouvel empereur, Joseph II.

Les années fastes

Vienne, capitale européenne de la musique, scelle le destin du compositeur. Son opéra, *L'Enlèvement au sérail*, connaît un succès magistral. L'empereur félicite même Mozart en ces termes : « *Trop beau pour nos oreilles, et quelle quantité prodigieuse de notes !* ». Wolfgang se produit alors quotidiennement devant un public plus qu'enthousiaste. Cette période propice influe sur la

production de Mozart, et de sa plume sortent les plus grands chefs-d'œuvre, connus même des moins mélomanes d'aujourd'hui : *Une petite musique de nuit*, *Les Noces de Figaro*, opéra inspiré de la pièce de Beaumarchais, *Don Giovanni*, *La Marche turque*, les symphonies 25 et 40 ou encore les concertos pour piano 9 et 21. Haydn, très admiré de Wolfgang, fait même l'éloge du fils prodige à Leopold Mozart : « *Je vous le dis devant Dieu, en homme respectable, votre fils est le plus grand compositeur que je connaisse, personnellement ou de nom : il a du goût, et en outre la plus grande science de la composition.* »

En 1782, il épouse la sœur d'Aloysia Weber, Constanze. La famille est prospère et le succès de Mozart atteint son apogée en 1784-1785, où il compose en moyenne une œuvre tous les quinze jours, inlassablement, passionnément.

Le déclin

Leopold meurt en 1787. La perte de son père est pour Mozart une douloureuse épreuve. Sans lui, il ne serait peut-être jamais devenu l'Unique dans toute l'histoire de la musique. À partir de 1789, la popularité de Wolfgang s'étirole. L'année suivante, il perd son poste de compositeur de la cour suite au décès de Joseph II. 1790 sera une année stérile et le début de 1791 peu fécond. Alors qu'il travaille à l'écriture de *La Flûte enchantée*, le comte Walsegg, qui souhaite honorer la mémoire de sa femme, lui commande une messe mortuaire, le fameux *Requiem*. Perfectionniste, des notes plein la tête, Mozart s'acharne à travailler malgré sa faiblesse physique. En effet, d'une santé fragile depuis l'enfance, il tombe gravement malade en novembre 1791. Il succombe quelques jours plus tard sans avoir eu le temps d'achever « son » *Requiem*, considéré comme sa plus belle œuvre. À la mort de Mozart, sa femme Constanze, contrainte de régler les dettes du foyer, demande à Süßmayer, élève du compositeur, de terminer le *Requiem* d'après les indications de son mari.

Les circonstances qui entourent la fin de la vie de Mozart ont été mythifiées par le romantisme du XIX^e siècle et stigmatisées dans le film *Amadeus*⁽¹⁾. De tous les récits biographiques, il ressort que Mozart ne vivait que pour « sa » musique, elle faisait partie intégrante de son être. Répondant souvent à des « commandes » pour gagner sa vie, Mozart a surtout composé pour son seul plaisir. D'ailleurs Nannerl dira après la mort de son frère : « *Jamais il ne fallut le contraindre pour composer ou pour jouer ; au contraire, il fallait toujours l'en distraire. Autrement, il serait resté jour et nuit assis au piano ou à composer.* »

1. Réalisé par Milos Forman en 1984.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

« *À vaincre sans péril, on triomphe sans gloire.* »

Corneille, *Le Cid*, acte II, scène II.

Héros de la chevalerie, au carrefour du Moyen Âge et de l'époque moderne, le chevalier Bayard se distingua par une bravoure si remarquable que son surnom « *sans peur et sans reproche* » traversa siècles et tempêtes. Au-delà de ce rappel historique, intéressons-nous plutôt à la préposition « sans ».

Issue du latin *sine*, la forme française « sans » s'est figée vers 1200. Cette préposition exprime l'absence d'un être, d'une chose ou d'idée. Ainsi, si la chose n'existe pas, pourquoi la mettre au pluriel ? Au fil des lectures, nos yeux voient pourtant des formes malheureuses qui ne sont pas « *sans défauts* » dans lesquelles le pluriel ne se justifie pas. La seule exception valable est bien évidemment la construction grammaticale : sans + déterminant + nom, « *sans tous ces défauts* ».

« *Parce qu'un homme sans mémoire est un homme sans vie, un peuple sans mémoire est un peuple sans avenir.* »

Maréchal Foch

Le comité pédagogique

sous le haut patronage du général d'armée aérienne Stéphane Abrial,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Jean-Marc Laurent, *général de brigade aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Jean Tulard, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Jean Baechler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

André Lewin, *ambassadeur de France.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Martine Méheut, *présidente de l'Association européenne des enseignants.*

Brigitte Debernardy, *contrôleur général des armées.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Claude Carlier, *président de l'Institut d'histoire des conflits contemporains.*

Patrick Facon, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

François Pernot, *maître de conférences en histoire moderne.*

Hervé Coutau-Bégarie, *directeur d'études à l'École pratique des hautes études.*

Alain Bévillard, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

Les Carnets du Temps

Centre d'enseignement militaire supérieur Air

1, place Joffre

B.P. 43

00445 ARMÉES

www.eoaa.air.defense.gouv.fr